

AXA Europe Small Cap

Gestion Fondamentale / Convictions Actions / Europe / €

STANDARD
& POOR'S



au 31/05/2007

« AXA Europe Small Cap bénéficie de l'expérience d'une des plus importantes équipes de gestion de petites capitalisations en Europe. AXA Europe Small Cap permet à l'investisseur de diversifier son portefeuille sur des petites et moyennes sociétés dynamiques et encore méconnues du marché ».

L'équipe de gestion d'AXA Europe Small Cap.

■ Avantages compétitifs et objectif de gestion

- La stabilité de l'équipe et son expérience moyenne de 16 ans sur les petites capitalisations contribuent à établir des relations privilégiées et régulières avec les sociétés. Les 120 - 140 valeurs en portefeuille font l'objet de plusieurs entretiens ou visites annuelles.
- L'intégration au sein d'une même équipe de la recherche et de l'activité de gestion de portefeuilles assure une grande réactivité dans les prises de décisions.
- Les analystes sont spécialisés par secteur et par pays; une double couverture qui permet d'identifier le maximum d'opportunités. Parallèlement un modèle quantitatif développé en interne permet de détecter des valeurs encore méconnues et peu couvertes par les brokers.

Objectifs de gestion

Objectif de performance : surperformer significativement l'indice MSCI Europe Small Cap (dividendes réinvestis).

Durée de placement recommandée : 8 ans.

Zone d'investissement : Europe.

Actifs en portefeuille : entre 120 et 140 petites et moyennes valeurs européennes (capitalisation boursière entre 400 millions et 3,5 milliards d'euros).

Constat sur 3 ans de la « tracking-error » : compris entre 4 et 8%⁽¹⁾.

(1) Cette donnée sert de base de travail pour la gestion. Elle peut être modifiée à tout moment et ne saurait en aucun cas constituer un engagement de la part d'AXA Investment Managers Paris.

■ Stratégie d'investissement et sources de performance

- Les cours des actions ne reflètent pas pleinement les perspectives des entreprises sur le moyen et long terme, le marché et les courtiers ayant une vision de plus en plus à court terme.
- Le marché offre donc des opportunités d'investissement.

Notre gestion :

- Nous cherchons à identifier les entreprises qui surperformeront leurs pairs en appliquant une gestion active, effectuée sur la base d'une analyse fondamentale.

- Les valeurs sélectionnées sont principalement de type GARP (growth at a reasonable price), c'est-à-dire des entreprises présentant une perspective de croissance bénéficiaire et un niveau de valorisation attractif. En fonction de l'environnement de marché, l'équipe peut également favoriser certaines valeurs en restructuration ou en retournement.

- La surperformance provient essentiellement de la qualité dans la sélection des titres et dans la profondeur de couverture de l'univers par l'équipe.

■ Processus d'investissement

Etape 1 : Analyse des actions :

- L'équipe analyse les valeurs selon 4 critères clés :
 - business model,
 - anticipation des bénéfices
 - valorisation du titre,
 - momentum sur le cours du titre (mesure la vitesse d'évolution des cours).

Etape 2 : Création du portefeuille modèle :

- le portefeuille modèle est neutre sur le plan sectoriel (le poids de chaque secteur est équivalent à son poids dans l'indice de référence)
- chaque analyste choisit les valeurs qu'il préfère dans les secteurs dont il assure la couverture et les propose aux autres membres de l'équipe
- le portefeuille modèle est constitué de 120 à 140 valeurs, en fonction de l'environnement de marché.

Etape 3 : Construction du portefeuille dans la limité du budget risque alloué :

- la quasi totalité des titres figurant dans le portefeuille provient du portefeuille modèle
- le gérant conserve une marge de manœuvre dans la détermination du poids de chaque valeur en portefeuille et du poids de chaque secteur
- la construction du portefeuille se fait aussi grâce à une approche top-down.

Etape 4 : Suivi du portefeuille :

- suivi de ratios de risques ex ante, paris sectoriels et géographiques, du nombre de lignes en portefeuille. Suivi hebdomadaire de la performance sectorielle par rapport au benchmark sectoriel.

Etape 5 : Contrôle des risques :

- Le contrôle des risques se fait dans le cadre de la construction et de la gestion du portefeuille par une diversification sectorielle, géographique ainsi que par une pondération individuelle évoluant en fonction des convictions du gérant.

■ Nos Équipes

Une équipe dédiée :

- Joëlle Morlet-Selmer, qui gère le fonds depuis sa création, bénéficie de 31 ans d'expérience dans la gestion. Elle est assistée d'un « back-up »
- une équipe de 6 spécialistes petites capitalisations européennes : 6 analystes-gérants
- les membres de l'équipe présentent 16 années d'expérience en moyenne.

Des ressources partagées :

- stratégie d'investissement – Allocation d'actifs : 6 économistes
- un pôle gestion du risque : 6 spécialistes
- une équipe trading Actions Europe de 8 personnes.

Forme juridique :

SICAV de droit français éligible au PEA ⁽²⁾

Devise de valorisation :

Euro

Affectation des résultats :

Capitalisation et distribution

Valorisation :

Quotidienne, cours de clôture

Souscription / Rachat :

Cours inconnu, J avant 12h00

Règlement :

J + 2 ouvrés

Frais de gestion maximum TTC :

2,239 %

Droit d'entrée :

4,50% maximum, non acquis à l'OPCVM

Droit de sortie :

Néant

Code ISIN Actions EUR :

C : FR0000170516

D : FR0000170524

Gestionnaire financier :

AXA Investment Managers Paris

Dépositaire :

BNP Paribas Securities Services

Catégorie Standard & Poor's :

Petites sociétés Europe

(2) Date d'agrément AMF : 15/12/1998.

Les références à un classement ou à un prix ne préjugent pas des résultats futurs.

Le prospectus doit obligatoirement être proposé aux souscripteurs préalablement à la souscription, remis à la souscription et mis à la disposition du public sur simple demande.